



Bulletin d'Information

Avril-Mai 2023

Introduction

Le présent bulletin d'information est consacré aux résultats de suivi de l'activité de pêche pélagiques pour la période de janvier à mai 2023 ainsi que les informations disponibles sur la programmation des activités de FIP en particulier et l'étude des petits pélagiques dans la zone nord ouest africaine d'une manière générale.



Suivi des espèces de petits pélagique de janvier à mai 2023

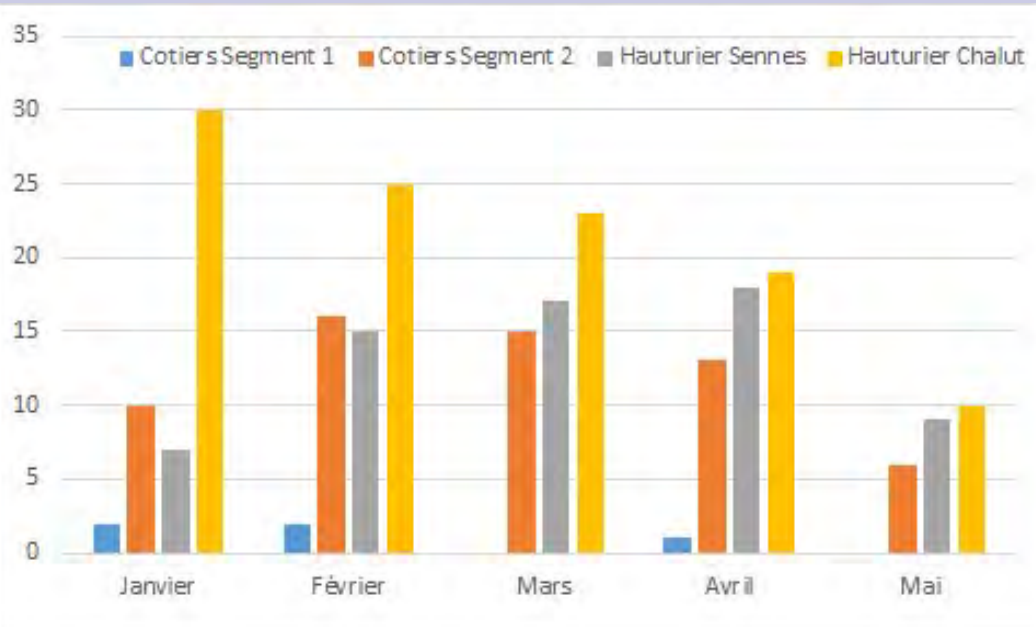
Depuis la mise en application des recommandations du plan d'aménagement des petits pélagiques élaboré en 2022, une nouvelle segmentation des navires côtiers est proposée. La pêche côtière est constituée uniquement des navires dont la longueur est inférieure à 40m avec une puissance avec une puissance motrice maximale de 2000 CV et un tonnage inférieur à 600 GT.

De ce fait, la majorité des bateaux côtiers segment 3 sont autorisés à pêcher uniquement dans la zone de la pêche hauturière.

D'une manière générale, la fréquentation des bateaux de la zone mauritanienne en début de l'année 2023 était limitée en comparaison avec les années précédentes.

Pour la pêche à la senne, une légère augmenta-

tion du nombre des navires de février à mars est observée avant de connaître une chute en mai. L'activité des senneurs était irrégulière excepté une dizaine de na-

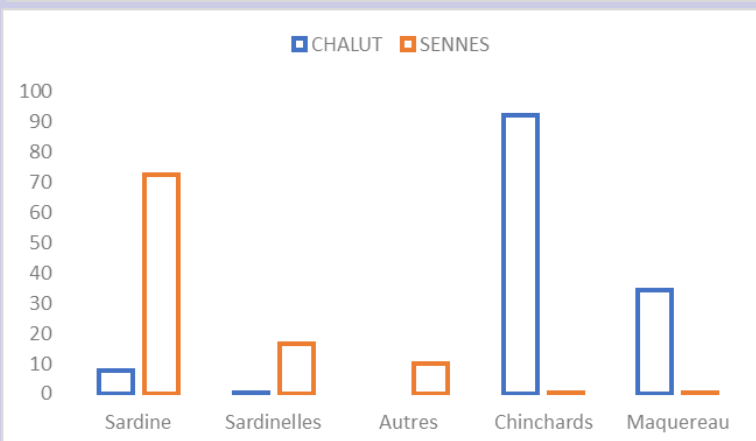
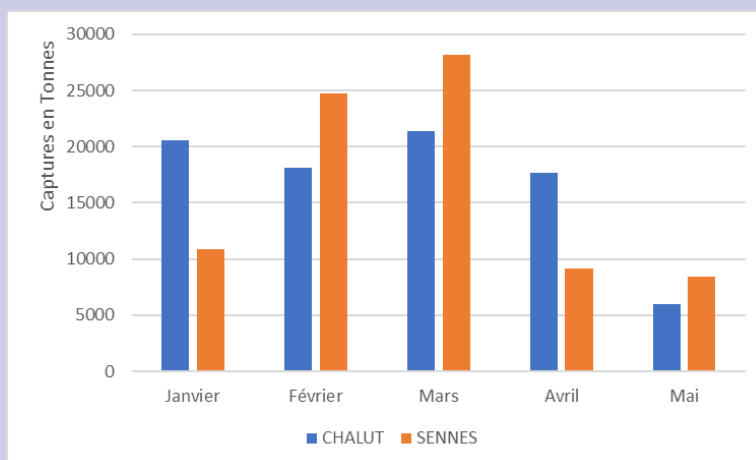


Captures des petits pélagiques réalisées janvier-mai 2023

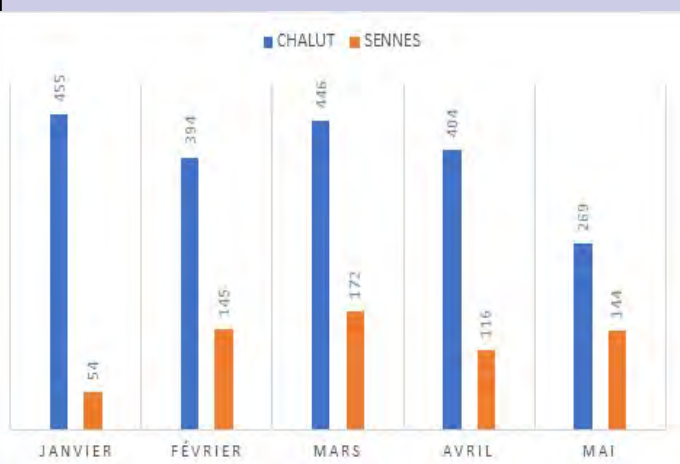
Les captures de la flottille pélagique bateau s'élèvent à environ 176 000 tonnes durant les premiers mois de l'année 2023 dont 53% réalisé par les senneurs et 47% par les chalutiers.

Les espèces rencontrées dans la pêche de la flottille de petits pélagiques portent sur une dizaine d'espèces. En effet, les captures de la flottille pélagique sont constituées essentiellement de la sardine et du chinchards (toutes espèces confondues) qui représentent 45% de la quantité prélevée de janvier à mai suivi de la sardine 39% et les deux espèces de sardinelles avec 11% et une prédominance de la sardinelle ronde.

Les captures des chalutiers sont constituées essentiellement de chinchards (88%) alors que les senneurs la sardine présente 75% de leurs profits des captures.



Efforts de pêche en nombre de jours



L'activité de pêche des senneurs est affecté durant la période de janvier à mai 2023 avec une présence irrégulière des navires senneurs et chalutiers.

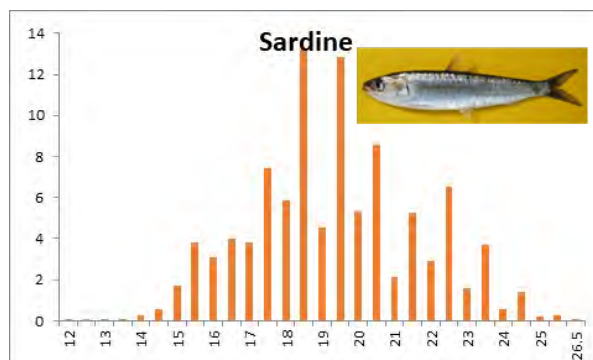
Suivi des fréquences des tailles des espèces pélagiques janvier-mai 2023

Equipe et zones d'échantillonnage des captures

- ⇒ 14 enquêteurs, 1 superviseur, 1 coordinateur
- ⇒ 5 mois de collecte
- ⇒ 2 zones couvertes (zone nord et centre)

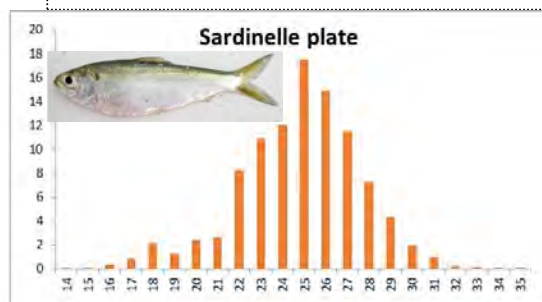
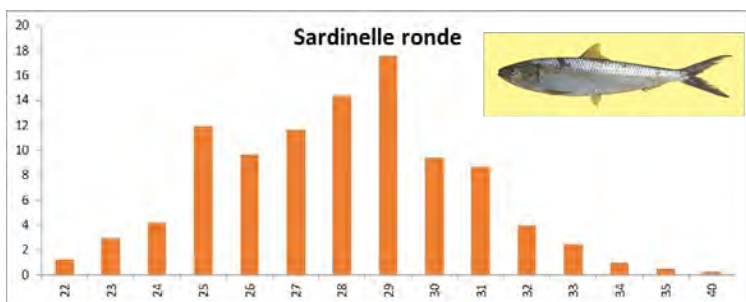
Nombre d'individus mesurés

	Nombre individus	%
Sardine	11465	68%
Sardinelle plate	4050	24%
carangue grasse	592	4%
Sardinelle ronde	403	2%
Chinchards jaune	306	2%
Anchois	52	0%
Maquereau	3	0%
Total	16871	100%

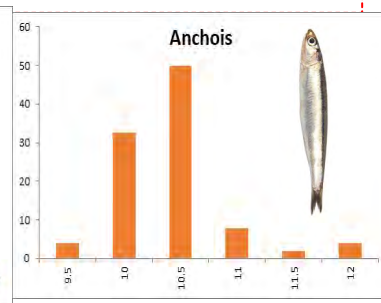
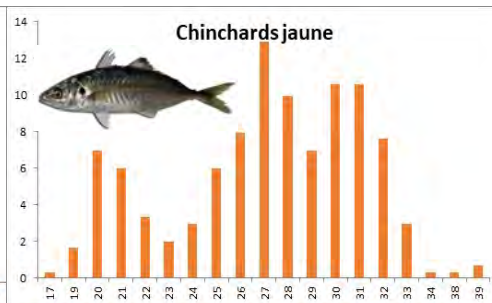
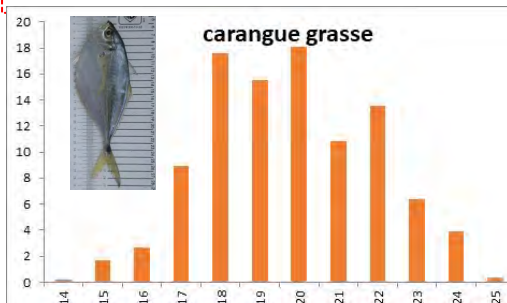


Apparition des espèces comme le carangue grasse, les chinchards jaunes et l'anchois dans les captures des senneurs en début de l'année 2023 surtout dans la zone de Nouadhibou.

- ♣ Tailles de sardine entre 12.5 et 27 cm avec deux modes entre 18 et 19 cm.
- ♣ Plus de 11465 individus ont été mesuré avec un poids moyen de 62.53 g.
- ♣ Taille moyenne est de 18 cm.
- ♣ Une augmentation des taille et des poids moyens de cette espèce en comparant les deux périodes durant les années 2021 et 2022



La sardinelle ronde a subi une forte exploitation par le passé ce qui a engendré, entre autre, une situation critique de son stock aussi bien en Mauritanie qu'à l'échelle sous régionale. Nous enregistrons une amélioration significative des captures de cette espèce en 2022 et 2023 avec la présence des tailles des jeunes reproducteurs de 25 à 29 cm. Les mêmes cohortes de la sardinelle plate sont observés durant l'échantillonnage des captures de janvier à mai 2023.



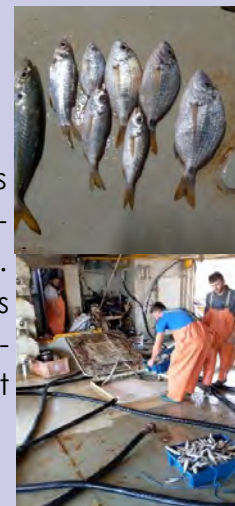
Démarrage du projet MSC-MAVA sur les petits pélagiques

Le projet MSC-MAVA sur financement De MAVA est démarré depuis mars 2023 sur une durée de 3 ans. Des activités sur le suivi, l'observation scientifiques, suivi écosystémiques, etc. sont programmées. Nous revenons en détail sur les résultats de ce projet.

Redynamisation de l'embarquement des observateurs à bord des bateaux pélagiques avril-mai



Depuis le démarrage du projet MSC-MAVA sur les petits pélagiques, quatre embarquements des observateurs à bord des navires pélagiques est lancé. Il s'agit de deux embarquements durant le mois d'avril à bord des navires côtiers et deux embarquements à bord de deux navires hauturiers dont un bateau battant pavillon de l'UE.



Site FIP Pélagique

L'équipe de FIP tient à vous informer que le site du FIP est désormais en ligne sur le lien

<https://www.fip-petitspelagiques-mauritanie.org/>

Prochaines réunions sur les petits pélagique 2022

20-22 juin 2023 : Atelier sur les journaux électroniques et la comparaison avec le journal papier entre la GCM et l'IMROP sur financement du projet MSC-PP

5-7 juillet 2023 : Reunion FIP portant sur un focus sur : Impact social des usines de farine, Programme d'observation scientifique en mer et les interactions des activités des flottilles senners sur la colonie de phoque moines sur financement de FIP-PP

18-28 juillet 2023 : Prochain Groupe de Travail FAO-COPACE sur les petits pélagiques dans la zone nord ouest africaine à Tenerife-Espagne

Fermeture de la pêche de fond à partir du premier mai 2023 dans la zone Mauritanienne

Le premier arrêt de pêche demersales est démarré depuis le 01 mai 2023 pour une durée de deux mois. Aucune décision d'éloigner l'activité de la pêche pélagiques côtière où artisanale n'a été proposé. L'activité de la pêche pélagique a été maintenu durant l'arrêt printanier.

Infos/contact :

Mme Jo Gascoigne (jo_gascoigne@cantab.net); Mr Cheikh Baye Braham (baye.braham@gmail.com)